



Le *Plan d'action de développement durable 2008-2011* a été rédigé par l'École nationale de police du Québec et est accessible à partir de son site Internet.





# **Plan d'action de développement durable 2008 – 2011**

Pour une meilleure qualité de vie  
des générations actuelles et futures

PRODUCTION : École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4  
Téléphone : 819 293-8631  
Télécopieur : 819 293-8630  
[www.enpq.qc.ca](http://www.enpq.qc.ca)  
[courriel@enpq.qc.ca](mailto:courriel@enpq.qc.ca)

NOTE : Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

© École nationale de police du Québec, 2009  
Gouvernement du Québec  
Tous droits réservés  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

L'information contenue dans ce document peut être reproduite, sauf à des fins commerciales, en tout ou en partie, et ce, peu importe le procédé utilisé, pourvu que l'École nationale de police du Québec soit mentionnée comme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été produite en collaboration avec l'École nationale de police du Québec ou avec son consentement.

PLA 01-02

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
ISBN 978-2-550-55628-2 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-55629-9 (version PDF)



C'est avec une grande fierté que l'École nationale de police du Québec présente son premier plan d'action de développement durable.

Tous savent que la formation contribue à la qualité de vie des citoyens. Cela est d'autant plus vrai en ce qui a trait à la formation de ces femmes et de ces hommes qui acceptent de s'investir pour le mieux-être de leurs concitoyens : nos policiers, policières et tous les acteurs de la sécurité publique. Car tous nous connaissons l'importance que revêt notre sécurité individuelle ou collective.

L'École a fait sien l'important projet de société dont s'est doté le Québec par l'adoption de la *Loi sur le développement durable*, en avril 2006. Nous avons d'ailleurs intégré ce grand défi dans les axes d'intervention de notre planification stratégique 2008-2011.

Nous sommes pleinement conscients que les femmes et les hommes issus de l'École contribueront à une meilleure qualité de vie des générations actuelles et futures.

Le plan d'action de développement durable 2008-2011 de l'École nationale de police du Québec mise donc sur le développement des compétences, mais aussi sur la recherche, l'innovation, les nouvelles technologies, la santé, le développement de notre personnel, ainsi que sur une préoccupation environnementale dans nos activités.

L'École entend d'ailleurs partager ses préoccupations avec ses partenaires, ses collaborateurs et ses clients.

C'est avec enthousiasme que tout le personnel de l'École nationale de police du Québec souscrit à cette audacieuse démarche de développement durable car nous percevons que là se trouve l'avenir du Québec.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

**Michel Beaudoin**

Directeur général de l'École nationale de police du Québec



## TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	V
<b>1 POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES.....</b>	<b>1</b>
<b>2 UN PREMIER PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC.....</b>	<b>2</b>
<b>3 MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE.....</b>	<b>2</b>
3.1 ORIENTATION 1 – INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUQUER ET INNOVER.....	3
3.2 ORIENTATION 2 – RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT.....	5
3.3 ORIENTATION 3 – PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE.....	6
3.4 ORIENTATION 7 – SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE COLLECTIF.....	8
<b>4 ÉQUIPE DE PRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>11</b>



## 1 Pour une meilleure qualité de vie des générations actuelles et futures

L'École nationale de police du Québec (ci-après nommée « l'École ») est un organisme public qui relève du ministre de la Sécurité publique du Québec. Sa mission consiste à *former le personnel policier et assurer la pertinence, la qualité et la cohérence des activités relatives à la formation policière* ainsi que d'*effectuer de la recherche, conseiller, encourager et faciliter l'échange d'expertise en matière de formation policière*.

Cette contribution en formation policière permet à l'École de jouer un rôle important pour une meilleure qualité de vie des citoyens. En appui, une étude de Mercer [ 8 ], reconnue internationalement, évoque sans contredit l'apport essentiel de la sécurité et de la formation pour une meilleure qualité de vie. « (...) *la qualité de vie est évaluée sur la base de 39 critères (...). Ces critères tiennent compte notamment des aspects politiques, sociaux, économiques et environnementaux. À cela s'ajoutent des facteurs tels que la sécurité et la santé, l'offre de formation et de transports publics ainsi que d'autres services publics* ».

En 2008, l'École a initié une réflexion sur ses différentes actions, actuelles ou futures, en matière de développement durable. Cette volonté s'est traduite concrètement par l'intégration de la notion de développement durable dans son plan stratégique 2008-2011. Il y a même eu arrimage entre la période du plan d'action de développement durable et celle de ce plan.

L'École veut assurer une saine gestion et le développement de ses ressources. Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le développement durable* [ 1 ] et la nécessité de prendre en compte les seize principes qui y sont énoncés, l'École actualise son mode de gestion en y intégrant un plan d'action de développement durable. Elle souhaite ainsi

améliorer ses façons de faire pour participer au développement de la société québécoise et être en mesure de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Conséquemment, l'École entend contribuer à façonner « *une société où la qualité de vie du citoyen est et demeurera une réalité. Une société responsable, innovatrice et capable d'excellence dans toutes ses réalisations. Une société misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale. Une société inspirée par un État dont le leadership d'animation et d'action la mobilise vers l'atteinte de cette vision* » [ 3, p. 18 ].

Ainsi, l'École se fera un devoir d'orienter et guider ses activités, tant en ce qui a trait aux décisions administratives qu'aux services rendus aux citoyens, dans la prise en compte des seize principes de développement durable. En tant que citoyen corporatif du Québec, l'École s'engage à mettre en œuvre son plan d'action de développement durable et elle vise par le fait même partager ses préoccupations avec ses collaborateurs que sont le ministre de la Sécurité publique, le citoyen, sa clientèle et ses partenaires.

L'École a, depuis quelques mois, amorcé une réflexion sur ses façons de faire dans le but de minimiser son empreinte environnementale. Que ce soit par le déploiement de bacs de récupération multimatières, l'acquisition d'un véhicule hybride, la distribution de documents aux membres des différentes instances sur support électronique plutôt que papier voire le remplacement de lumières incandescentes par des lumières DEL de son sapin extérieur, l'École démontre une conscience écoresponsable accrue.

## 2 Un premier plan d'action de développement durable à l'École nationale de police du Québec

La *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* (ci-après nommée « la Stratégie »), en vigueur depuis janvier 2008, repose sur trois enjeux fondamentaux, à savoir : 1) Développer la connaissance, 2) Promouvoir l'action responsable et 3) Favoriser l'engagement. Le premier plan d'action de développement durable de l'École est en cohérence avec ces trois enjeux et il détermine six actions pour atteindre ses propres objectifs organisationnels tout en contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie.

Les ministères et organismes de l'administration publique sont interpellés par 29 objectifs issus de 9 orientations stratégiques de la Stratégie. L'École contribuera à la concrétisation de cinq objectifs issus de quatre des neuf orientations de la Stratégie.

Évidemment, contribuer aux 29 objectifs s'avère utopique. Le présent plan d'action comporte cinq objectifs organisationnels et six actions se déclinant en 23 gestes.

Au cours des trois prochaines années, plusieurs activités déjà en place seront maintenues. Une bonification de pratiques existantes et de nouvelles actions seront entreprises afin d'atteindre les différentes cibles visées. Une reddition de compte, qui fera état du degré d'atteinte des résultats, sera produite dès le prochain rapport annuel de gestion de l'École.

La description de la démarche ayant permis d'identifier les objectifs retenus se retrouve à l'Annexe A et les motifs à l'égard des objectifs non retenus se retrouvent à l'Annexe B.

## 3 MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE

Vous trouverez succinctement, dans les pages qui suivent, les actions traduisant l'engagement ferme de l'École de contribuer significativement à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, et ce, au cours des trois années à venir.

Veillez noter que les sept objectifs organisationnels des pages 3 à 8 en lien avec le développement durable sont de deux ordres : les **objectifs organisationnels prioritaires** liés aux actions prioritaires du gouvernement du Québec et les **objectifs organisationnels complémentaires** étant au nombre de trois. Vous ne retrouverez que les

objectifs prioritaires dans notre plan stratégique 2008-2011, et ce, en raison du souci de l'École d'éviter la confusion en n'y inscrivant que l'essentiel. Inclure les objectifs organisationnels de l'ensemble des plans d'action de l'École dans le plan stratégique viendrait diluer le message dédié aux citoyens sans nécessairement leur offrir une valeur ajoutée, surtout en considérant leur accessibilité à ces plans d'action.

Au terme de notre plan stratégique en 2011, l'École révisera le présent plan d'action afin de poursuivre sa contribution à la réalisation de la Stratégie jusqu'en 2013.

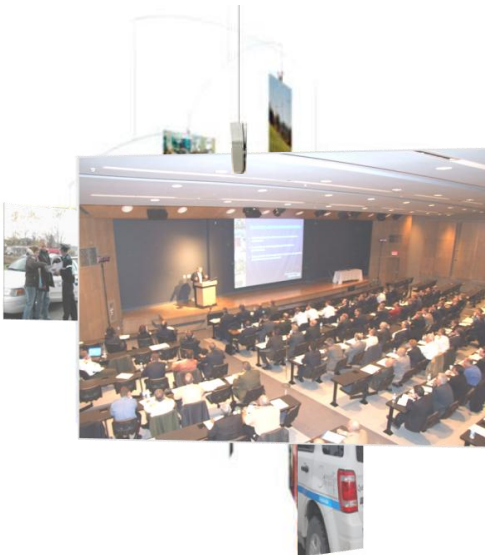
# ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Informer, sensibiliser, éduquer, innover

## OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF organisationnel	ACTION	GESTES / interventions / mesures / activités
A. Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.    OBJECTIF PRIORITAIRE (3.4.1.)	1. Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'Administration publique</i> .  <u>Indicateur</u> : Taux du personnel sensibilisé à la démarche de développement durable  <u>Cible</u> : 80 % d'ici 2011	1) Prendre part à des activités de sensibilisation 2008-2009   Événement thématique dédié (90 minutes)  2) Élaborer et offrir des activités de sensibilisation 2009-2011   Série de présentations thématiques
	<u>Indicateur</u> : Taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières  <u>Cible</u> : 50 % d'ici 2013 <sup>1</sup>	3) Prendre part à des activités de formation 2008-2013   Formations offertes par le Bureau de coordination de développement durable et ses partenaires  4) Vérifier le degré de connaissance du personnel face au concept de développement durable 2009-2011   Questionnaire lors des présentations thématiques



1 – Les activités de formation offertes par le Bureau de coordination de développement durable s'étaleront sur toute la période couverte par la Stratégie, d'où la cible de l'année 2013 excédent la période du présent plan.

# ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Informer, sensibiliser, éduquer, innover

## OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

OBJECTIF organisationnel	ACTION	GESTES / interventions / mesures / activités
<p>B. Valoriser les initiatives contribuant au développement durable et en maximiser les retombées dans les activités de formation ainsi que dans les pratiques de gestion.</p>	<p>2. Soutenir les nouvelles pratiques contribuant au développement durable et leur appropriation par les clientèles en formation.</p>	
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre d'initiatives intégrées au sein des programmes de formation</p> <p><u>Cible</u> : 2 initiatives d'ici 2011</p>	<p>5) Intégrer au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de nouvelles approches en intervention policière                      2009-2010   Implication dans le programme <i>PARL</i><sup>2</sup> de la SQ<sup>3</sup> à Nicolet                      2010-2011   Évaluation de la possibilité d'intégrer le projet « <i>Non à la violence</i> » du Collège de Sherbrooke en tant que projet récurrent de cohorte</p>
	<p>3. Intégrer les notions de développement durable dans les activités de l'École.</p>	
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre d'initiatives réalisées</p> <p><u>Cible</u> : 1 projet d'ici 2009</p>	<p>6) Prendre en compte les principes de développement durable dans les processus décisionnels et les activités de l'École                      2008-2009   Mise en œuvre de la Loi sur le développement durable (Projet 1-94)</p>

2 – PARL : Programme d'activités locales et régionales  
 3 – SQ : Sûreté du Québec

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

### OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF organisationnel	ACTION	GESTES / interventions / mesures / activités
C. Maintenir et améliorer la santé du personnel afin d'offrir des services de qualité et contribuer efficacement à la réalisation de la mission de l'École.	4. Poursuivre et améliorer la diffusion d'information et l'offre de services favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel et des clientèles.	
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre de jours en absence maladie du personnel</p> <p><u>Cible</u> : Réduire de 5 % le nombre de jours d'absences maladie d'ici 2011</p>	<p>7) Encourager le personnel à maintenir et améliorer leur état de santé 2009-2011   Offre de vaccination contre la grippe à coût réduit à l'ensemble du personnel notamment lorsqu'en lien direct avec les clientèles de l'École 2010-2011   Promotion auprès du personnel des bienfaits du conditionnement physique 2009-2011   Offre de massage sur chaise au personnel de l'École</p>
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre de jours d'absence dus aux lésions professionnelles</p> <p><u>Cible</u> : Réduire de 5 % le nombre de jours d'absence dus aux lésions professionnelles d'ici 2011</p>	<p>8) Réduire les risques de lésions professionnelles 2008-2010   Sensibilisation du personnel travaillant avec des produits pouvant présenter un risque potentiel et affichage de fiches signalétiques pour usage sécuritaire de ces produits 2010-2011   Évaluation sur demande par « type de poste de travail » de l'ergonomie et de l'uniformité des postes de travail</p> <p>9) Favoriser un milieu de travail sain et de qualité 2008-2011   Promotion de la section « Mieux-être au travail » sur Pause intranet 2008-2011   Valorisation accrue du comité sur la qualité de vie notamment par la mise en œuvre d'actions issues de leurs travaux 2009-2010   Promotion des aires de repos extérieures 2009-2011   Sensibilisation des instructeurs quant aux risques de blessures auxquels les comédiens sont exposés</p>

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Produire et consommer de façon responsable

### OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF organisationnel	ACTION	GESTES / interventions / mesures / activités
<p>D. Appliquer les mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable.</p> <p>  OBJECTIF PRIORITAIRE (3.4.2)  </p>	<p>5. Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i>.</p>	
	<p><u>Indicateur</u> : Adoption d'un cadre de gestion environnementale</p> <p><u>Cible</u> : Juin 2011</p>	<p>10) Doter l'École d'un cadre de gestion environnementale 2009-2011   Élaboration d'un cadre de gestion environnementale</p>
	<p><u>Indicateur</u> : Contribution à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux</p> <p><u>Cible</u> : Mettre en place 100 % des gestes identifiés</p>	<p>11) Réduire les émissions de gaz à effet de serre des employés pour se rendre au travail 2008-2009   Incitation au covoiturage</p> <p>12) Adopter des directives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des employés dans le cadre de leur travail 2008-2009   Acquisition de véhicules moins dommageables pour l'environnement 2008-2009   Valorisation de l'utilisation de visioconférences</p> <p>13) Déployer un système de récupération multimatières (papier/carton, plastique, verre, métal) 2008-2009   Accès à un bac à proximité du personnel</p> <p>14) Mettre en place de mesures de sensibilisation visant la réduction à la source ou le réemploi 2008-2009   Élimination des verres de styromousse 2008-2009   Remplacement des bouteilles d'eau</p>
<p><u>Indicateur</u> : Contribution à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables</p> <p><u>Cible</u> : Mettre en place 100 % des gestes identifiés d'ici juin 2011</p>	<p>15) Participer à au moins une activité de formation aux produits écoresponsables 2008-2011   Formation du personnel responsable des achats</p> <p>16) Intégrer des dispositions environnementales ou écoresponsables à nos achats 2008-2009   Achat d'au moins 80 % de papiers fins à 100 % recyclés contenant au moins 30 % de fibres post-consommation 2008-2009   Achat d'au moins 80 % de micro-ordinateurs répondant aux critères EPEAT<sup>4</sup></p>	

4- Le critère EPEAT inclut les normes 80Plus et Energy Star

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Produire et consommer de façon responsable

### OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF organisationnel	ACTION	GESTES / interventions / mesures / activités
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre de gestes en lien avec les 3RV-E (réduire, réemployer, recycler, valoriser, éliminer)</p> <p><u>Cible</u> : Mettre en place au moins 80 % des gestes identifiés d'ici 2011</p>	<p>17) Favoriser une gestion écoresponsable des matières résiduelles 2009-2010   Adoption d'une politique sur la gestion des matières résiduelles</p> <p>18) Réduire la consommation de papier et de carton 2008-2009   Étude sur l'implantation d'un réseau sans-fil visant la réduction de consommation de papier pour les aspirants policiers 2009-2010   Envoi dorénavant de documents électroniques aux membres de toutes les instances de l'École 2009-2010   Élimination des talons de paie sur support papier en rendant ceux-ci disponibles électroniquement 2009-2011   Paramétrisation par défaut des imprimantes pour impression recto-verso 2010-2011   Offre d'un formulaire en ligne lors d'appels de candidatures</p>
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre d'initiatives en lien avec le matériel et les équipements policiers</p> <p><u>Cible</u> : 1 initiative d'ici 2010</p>	<p>19) Réduire les impacts écologiques et économiques lors de l'acquisition des munitions 2009-2010   Vérification visant l'acquisition de munitions rechargées</p>
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre de gestes en TIC</p> <p><u>Cible</u> : 50 % des gestes identifiés d'ici 2011</p>	<p>20) Promouvoir l'utilisation des installations de visioconférence. 2009-2010   Recherche d'une plus grande autonomie de l'École pour le recours à la visioconférence, et ce, à moindre coût 2010-2011   Promotion du service de visioconférence auprès de la clientèle de l'École</p> <p>21) Évaluer la possibilité d'intégration de logiciels libres dans le parc informatique sans compromettre la sécurité informatique 2008-2010   Intégration d'un logiciel de collaboration de type « Wiki » ou « Blogue » pour les activités de comités 2009-2011   Ouverture aux logiciels libres lorsqu'une solution disponible rencontre les critères de sécurité et les orientations technologiques et offre une réponse adéquate aux besoins exprimés</p> <p>22) Évaluer l'intégration de clients-légers (TS) sur le réseau informatique 2008-2009   Réalisation d'un projet-pilote avec les instructeurs de l'École</p>

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

### OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

OBJECTIF organisationnel	ACTION	GESTES / interventions / mesures / activités
E. Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux.	6. Soutenir les activités visant le partage des savoirs policiers de la communauté internationale francophone.	
	<p><u>Indicateur</u> : Nombre d'activités visant le partage d'expertises</p> <p><u>Cible</u> : 80 % des activités ciblées d'ici 2011</p>	<p>23) S'impliquer activement dans le réseau policier international francophone 2008-2011   Participation au développement organisationnel de FRANCOPOL</p> <p>2008-2011   Création et soutien d'un lieu unique d'échanges des savoirs policiers pour les membres de FRANCOPOL (CFIS<sup>5</sup>)</p>



5 – CFIS : Carrefour francophone de l'information et du savoir

## 4 Équipe de production

Responsable de projet : Pierre Saint-Antoine

Chargé de projet : François Lévesque

Membres de l'équipe  
multisectorielle de

développement durable : Stéphane Biron, Claude Castonguay, Camille Cossette-Girard, Annie DeRoy, Marjorie Fortin, Josée Lacourse, Patrick Lefebvre, Pierre Lessard, Anne Paradis, Édith Pothier et Claude Pouliot

Révision linguistique : Nathalie Lemay et François Lévesque

Conception graphique : François Lévesque et Anne Paradis

Des remerciements sont adressés aux membres du personnel de l'École ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration du présent plan d'action.



## BIBLIOGRAPHIE

[ 1 ] **ASSEMBLÉE NATIONALE** (page consultée le 17 novembre 2008). Loi sur le développement durable. L.R.Q., chapitre D-8.1.1. [En ligne]

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D\\_8\\_1\\_1/D8\\_1\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D_8_1_1/D8_1_1.html)

[ 2 ] **BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT** (page consultée le 17 novembre 2008). Plan d'action de développement durable 2008-2013 : un engagement collectif pour le présent et l'avenir. Septembre 2008, 10 pages. [En ligne].

[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/documentation/plan\\_dev\\_durable\\_%202008-2013.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/documentation/plan_dev_durable_%202008-2013.pdf)

[ 3 ] **GOVERNEMENT DU QUÉBEC** (page consultée le 17 novembre 2008). Un projet de société pour le Québec : Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Québec, décembre 2007, 83 p., ISBN-978-2-550-51614-9.

[http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie\\_gouvernementale/strat\\_gouv.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf)

[ 4 ] **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**. Guide d'élaboration d'un plan d'action de développement durable. Document interne pour l'administration publique. Québec, décembre 2007, 48 p.

[ 5 ] **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION** (page consultée le 2 mars 2009). Plan d'action de développement durable 2008-2011 : Un Québec compétitif et innovant, au présent et au futur. Novembre 2008, 25 pages. [En ligne].

[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/ministere/plans\\_action/developpement\\_durable.pdf](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/ministere/plans_action/developpement_durable.pdf)

[ 6 ] **SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC** (page consultée le 2 mars 2009). Plan d'action de développement durable 2008-2010. 2008. 14 pages. [En ligne].

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/nous/developpement\\_durable/planaction\\_dd\\_20082010.pdf](http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/nous/developpement_durable/planaction_dd_20082010.pdf)

[ 7 ] **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC** (2008). Plan d'action de développement durable 2008-2011. Novembre. 27 pages.

[ 8 ] **WEIDE, C.** (page consultée le 17 novembre 2008). Enquête internationale Mercer sur la qualité de vie 2008. Juin 2008 [En ligne].

<http://www.mercer.ca/pressrelease/details.htm?siteLanguage=1009&idContent=1311135>

## ANNEXES

*Annexe A Démarche d'identification des objectifs de la Stratégie et de rédaction du plan d'action*

*Annexe B Motifs à l'égard des objectifs non retenus de la Stratégie*

---

**Annexe A**  
**Démarche d'identification des objectifs de la Stratégie  
et de rédaction du plan d'action**

## Démarche d'identification des objectifs de la Stratégie et de rédaction du plan d'action

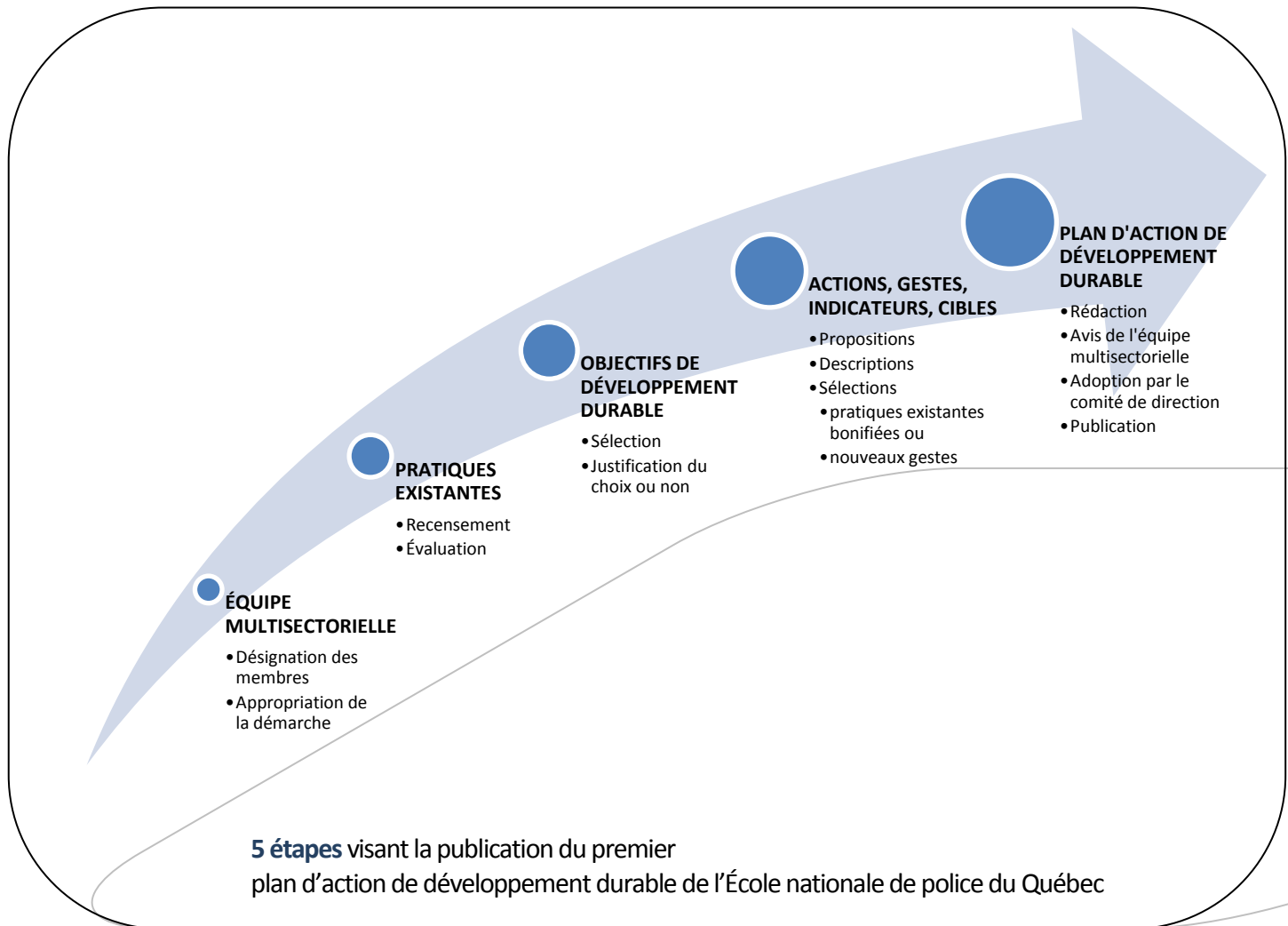
L'approche retenue par l'École nationale de police du Québec afin d'élaborer son premier plan d'action de développement durable a été celle de la consultation. Conséquemment, une équipe de travail a été constituée par la désignation de membres du personnel représentant l'ensemble des activités types de l'École et couvrant 14 des 16 principes de développement durable. Ainsi, douze personnes désignées ont grandement contribué à la rédaction de ce plan d'action en collégialité avec le chargé de projet.

Vous trouverez ci-dessous les membres de l'équipe multisectorielle de développement durable en lien avec les principes de développement durable.

Principes DD	Secteur visé	Membre	Membres désignés et motif(s)
a) SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE	Direction des RH	Claude Castonguay	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pierre Saint-Antoine</b>, BAIC, d) g) h) k) Relations publiques avec le milieu et le gouvernement, rôle conseil auprès de la direction générale, mise en valeur de l'ancien séminaire (visite) et événement en mémoire des policiers décédés ⇒ <b>Responsable de projet</b></li> <li>• <b>Stéphane Biron</b>, SRMTI, c) d) e) h) i) j) o) p) Préoccupation pour l'environnement, conseiller municipal, approvisionnement et équipements de protection.</li> <li>• <b>Claude Castonguay</b>, DRH, a) b) i) Climat organisationnel, équité salariale et prévention en présence d'un risque connu.</li> <li>• <b>Camille Cossette-Girard</b>, DSPR, f) Coordination CIS, connaissance du CIS.</li> <li>• <b>Annie DeRoy</b>, DAFM f) Activités de formation et transfert des connaissances.</li> <li>• <b>Marjorie Fortin</b>, SRF, p) Coûts de revient et capacité à vulgariser l'aspect financier.</li> <li>• <b>Josée Lacourse</b>, SRMTI, c), j), n), o) Utilisation du parc automobiles et préoccupations environnementales.</li> <li>• <b>Patrick Lefebvre</b>, SRMTI, n) Utilisation optimale des ressources TI.</li> <li>• <b>Pierre Lessard</b>, Tir et emploi de la force, i) Ce qui concerne les mesures préventives en emploi de la force, tir, intervention physique, intervention tactique.</li> <li>• <b>Anne Paradis</b>, BAIC, n) Utilisation optimale des ressources infographiques et impacts imprimerie / impression.</li> <li>• <b>Édith Pothier</b>, SG f) Accès à l'information et connaissance des politiques et directives de l'École.</li> <li>• <b>Claude Pouliot</b>, PFIPG, e) Lien avec les bénévoles et PFIPG.</li> </ul>
b) ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALES	Direction des RH	Claude Castonguay	
c) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	SRMTI	Stéphane Biron Josée Lacourse	
d) EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE	BAIC   SRMTI et Nicolet	Pierre Saint-Antoine   Stéphane Biron	
e) PARTICIPATION ET ENGAGEMENT	PFIPG   Nicolet	Claude Pouliot   Stéphane Biron	
f) ACCÈS AU SAVOIR	CIS   SG   DAFM	Camille Cossette-Girard   Édith Pothier   Annie DeRoy	
g) SUBSIDIARITÉ	BAIC	Pierre Saint-Antoine	
h) PARTENARIAT ET COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE	BAIC   SRMTI	Pierre Saint-Antoine   Stéphane Biron	
i) PRÉVENTION	Direction des RH   SRMTI   Tir	Claude Castonguay   Stéphane Biron   Pierre Lessard	
j) PRÉCAUTION	SRMTI	Stéphane Biron Josée Lacourse	
k) PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL	BAIC	Pierre Saint-Antoine	
l) PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	S.O.		
m) RESPECT DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT DES ÉCOSYSTÈMES	S.O.		
n) PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	SRMTI   BAIC	Josée Lacourse Patrick Lefebvre   Anne Paradis	
o) POLLUEUR PAYEUR	SRMTI	Stéphane Biron   Josée Lacourse	
p) INTERNALISATION DES COÛTS	SRF   SRMTI	Marjorie Fortin   Stéphane Biron	

Chargé de projet et animateur des sessions de travail :  
**François Lévesque**, BAIC

Les cinq principales étapes de la démarche visant la publication de ce premier plan d'action de développement durable sont illustrées à la page suivante.



---

**Annexe B**

**Motifs à l'égard des objectifs non retenus de la Stratégie**

Les ressources qui pourraient être requises pour contribuer à ces objectifs gouvernementaux seraient utilisées de façon plus efficiente dans la réalisation des autres priorités de l'organisation ou d'autres actions du Plan d'action. Ce premier Plan d'action de développement durable ne présente donc pas d'action s'y rapportant.

#### Objectifs gouvernementaux de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*

7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.
10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.
27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
28. Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

Liste de certaines pratiques existantes en lien avec les objectifs ci-dessus :

- ⇒ Activités de reprises au programme de formation initiale en patrouille gendarmerie
- ⇒ Tenue d'événements avec un objectif 00 (zéro déchet et carboneutre) dont élimination des bouteilles d'eau lors de pause-santé, utilisation de vaisselle de porcelaine à la cafétéria ou de vaisselle à mono-usage fabriquée de carton recyclé
- ⇒ Utilisation de produit de nettoyage écologique pour : lavage de la vaisselle, service d'entretien ménager des chambres et bain d'armes à feu (liquide biodégradable)
- ⇒ Utilisation de balles frangibles
- ⇒ Linges de vaisselle et d'entretien réutilisables
- ⇒ Inscriptions installées dans toutes les chambres de l'École mentionnant que si le client veut que sa serviette soit changée, il la dépose par terre, sinon, celle-ci n'est changée qu'une fois par semaine
- ⇒ Formation en ligne à l'étude (projet 1-28)
- ⇒ Système de gestion des dossiers scolaires phase IV – Offrir l'accès en ligne à certaines clientèles
- ⇒ Installations de visioconférence disponibles
- ⇒ Contrat d'entretien incluant des critères de qualité et d'écoresponsabilité
- ⇒ Ententes de formation avec la Sécurité civile, ministère de la Sécurité publique, les autochtones
- ⇒ Visites de l'Ancien Séminaire de Nicolet en dehors des heures d'affaires en collaboration avec l'Office du tourisme de Nicolet
- ⇒ Achats d'ordinateurs avec *Power Supply* rencontrant la norme EPEAT incluant les normes 80Plus et Energy Star
- ⇒ Priorité aux produits et services locaux dans la politique sur les contrats d'approvisionnement et de services (POL 06-01) et la directive sur les contrats d'approvisionnement et de services (DIR 06-02)

En raison de son champ d'intervention découlant de ses compétences, l'École nationale de police du Québec est moins ou n'est pas concernée par ces objectifs et, conséquemment, ne peut pas contribuer de façon efficace à leur atteinte, d'où la décision de ne pas prévoir d'actions spécifiques à cet effet dans son premier Plan d'action de développement durable.

**Objectifs gouvernementaux de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013***

- 2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
- 9. Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
- 12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
- 15. Accroître le niveau de vie.
- 22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
- 24. Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.
- 29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Liste de certaines pratiques existantes en lien avec les objectifs ci-dessus :

- ⇒ Programme d'accès à l'égalité
- ⇒ Plan d'action pour les personnes handicapées
- ⇒ Implication des nicolétains dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie
- ⇒ Implication avec le camp Notre-Dame-de-la-Joie pour le camp d'été « Les apprentis policiers »
- ⇒ Rénovation de la toiture respectant les méthodes d'antan
- ⇒ Aménagement paysagé de l'École – Respect arbres et approche verdure avec clôtures partiellement constituées de rosiers

L'École nationale de police du Québec applique les directives découlant des lois sur le travail, des conventions collectives et des décrets relatifs aux règles applicables au personnel d'encadrement et aux emplois supérieurs. Elle cherche toujours à accommoder le personnel qui désire se prévaloir de certaines dispositions touchant la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle. Comme l'École n'entend pas prendre d'initiatives particulière dans le domaine, elle n'a pas prévu d'actions et de gestes à ce sujet.

**Objectif gouvernemental de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013***

- 14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.

Liste de certaines pratiques existantes en lien avec l'objectif ci-dessus :

- ⇒ Programme d'aide aux employés
- ⇒ Horaire variable, banque de temps, aménagement du temps de travail et flexibilité pour obligations familiales

Les responsabilités découlant de la mission de l'École nationale de police du Québec ne lui permettent pas de contribuer directement à ces objectifs. Toutefois, ces objectifs sont des enjeux qui sont parfois abordés indirectement dans le cadre de son champ habituel d'intervention. Son premier Plan d'action de développement durable ne précise donc pas d'action spécifique en ce sens.

**Objectifs gouvernementaux de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013***

- 5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
- 8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
- 11. Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et de services.
- 13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
- 16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
- 19. Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
- 25. Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.
- 26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Liste de certaines pratiques existantes en lien avec les objectifs ci-dessus :

- ⇒ Formations pour les autochtones
- ⇒ Pandémie influenza – Plan ainsi que sensibilisation au lavage de mains et à certaines mesures préventives
- ⇒ Offre de vaccination contre la grippe aux membres du personnel
- ⇒ Participation aux campagnes d'Héma-Québec
- ⇒ Démarche d'équité salariale
- ⇒ Club social ENPQ
- ⇒ Programme d'accès à l'égalité
- ⇒ Plan d'action pour les personnes handicapées
- ⇒ Collaboration des nicolétains lors de scénarios en ville – échange de bons procédés
- ⇒ Implication des nicolétains dans le programme de formation initiale en patrouille gendarmerie
- ⇒ Participation au programme « Entraide »
- ⇒ Politique sur l'aliénation des biens meubles excédentaires et des rebuts recyclables (POL 06-04) ainsi que l'élagage de volumes du Carrefour de l'information et du savoir (ex. : dons de livres, d'ordinateurs)
- ⇒ Soutien de l'approche de police communautaire
- ⇒ Entente avec la Ville de Nicolet pour utilisation du Centre sportif de l'École nationale de police du Québec

Les responsabilités découlant de la mission de l'École nationale de police du Québec ne lui permettent pas de contribuer directement à cet objectif. Sa direction s'est engagée à gérer avec efficience et efficacité les crédits qu'elle a la responsabilité d'administrer.

**Objectif gouvernemental de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013***

- 17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.

Liste de certaines pratiques existantes en lien avec l'objectif ci-dessus :

- ⇒ Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de l'École nationale de police du Québec
- ⇒ Directive sur l'éthique à l'École nationale de police du Québec (DIR 05-04)
- ⇒ Souci d'équilibre financier et d'utilisation optimale des ressources financières notamment en gestion de projet

Entrée principale – Séminaire de Nicolet (1885)





Pour tout renseignement  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

[www.enpq.qc.ca/compub.html](http://www.enpq.qc.ca/compub.html)

**École nationale  
de police**

**Québec** 

Si requis, SVP imprimez sur du papier 100 % fait de fibres recyclées  
après consommation.